

## Communiqué de presse

Ce 26 juin, le 10.000ème candidat à la validation des compétences a passé une épreuve au Centre de validation de l'Enseignement de promotion sociale de Liège afin d'obtenir une preuve de ses compétences pour sa recherche d'emploi.

Une dizaine de candidats ont également eu l'honneur de recevoir, ce jour-là, des mains de Madame la Ministre, leur(s) Titre de compétence pour les métiers de Mécanicien d'entretien industriel et de Technicien en système d'usinage.

Un candidat s'est également prêté au jeu d'une simulation d'épreuve de validation des compétences pour le Technicien en système d'usinage. Pour l'épreuve, les candidats doivent prouver leurs compétences en présence notamment d'un observateur externe, expert métier. Préparer et conduire l'usinage, avec une rectifieuse conventionnelle pour réaliser des opérations de rectification plane, sont des manœuvres à effectuer en professionnel du métier.

A Liège, pour le secteur de l'industrie technologique, des Titres de compétence peuvent être obtenus, pour les métiers de Mécanicien(ne) d'entretien industriel, Mécanicien(ne) automatique, Technicien(ne) en système d'usinage (métal), Tuyauteur(euse) industriel et Tôlier industriel (h/f) dans les Centres de validation EPS de Liège ou de Technifutur. Ces Centres ont déjà délivré plus de 178 Titres de compétence, pour le secteur de l'industrie technologique, entre 2010 et 2013. Le Centre de validation EPS de Liège a été un des centres précurseurs pour la mise en œuvre la validation des compétences.

Depuis la création du Consortium de validation des compétences en 2003, les travailleurs et chercheurs d'emploi, ont la possibilité de faire valider leurs compétences acquises par l'expérience. Objectif : obtenir un Titre officiel qui répond au besoin de leur secteur professionnel et qui est reconnu par les gouvernements francophones. Plus de 7500 Titres de compétence ont ainsi déjà été délivrés pour 36 métiers tels que l'aide-ménager (ère), l'employé(e) administratif (ve), le peintre industriel, le technicien pc&réseau.

Politique transversale, la validation des compétences est organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et par la Commission communautaire française dans

le cadre du Consortium de validation des compétences. Concrètement, les candidats souhaitant faire reconnaître officiellement leurs acquis peuvent se présenter dans un des 52 Centres de validation mis en œuvre par Bruxelles Formation, l'Enseignement de promotion sociale, l'IFAPME, Le Forem et le SFPME.

Selon une étude d'impact menée par le bureau d'études Sonecom, 93% des 400 candidats au Titre de compétence interrogés recommandent la validation des compétences. Le Titre de compétence leur permet d'avoir un parcours professionnel davantage jalonné d'emploi ou de reprendre une formation. 55% d'entre eux pensent être plus en droit d'exercer leur métier. Côté entreprises, 95% des 300 interrogées considèrent que le Titre de compétence est une alternative intéressante pour les personnes sans certifications. 76% se déclarent intéressés par cet outil et 69% sont prêts à en faire usage lors d'un recrutement.

Une des priorités pour 2013-2014 est de mieux faire connaître les Titres de compétence auprès des employeurs et diverses actions ont été menées ou sont prévues à cette fin.

